

Réf: Dossier N° 029989

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « LES AMBULANCES ELITES »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, LOT 224,  
ILOT 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES AMBULANCES ELITES »

Objet :

- Transport de malade
- Vente de matériel médical
- Transport en ambulance
- VSL (Véhicule Sanitaire Léger)
- Dans le cadre de l'urgence
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, LOT 224,  
ILOT 14

Dirigeant(s) : M SUMANU DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04349 du 20/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22394/GTCA/RC/2021 du 20/08/2021

